

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 25 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	12 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	13 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	13 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	14 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie	14 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	17 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	15 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 21 Août 1859.

Si la question de la restitution de Menton ne devait pas être résolue prochainement, s'il s'agissait aujourd'hui de droit et de justice au lieu de conciliation et d'oubli, les arguments favorables à notre cause ne nous manqueraient pas en ce moment ; nous ne serions embarrassés que de choisir parmi ceux fournis par la presse piémontaise.

La polémique de l'*Indépendente* surtout est féconde en contradictions qui la condamnent.

En tête d'un article intitulé *Speranze*, nous trouvons ces lignes : « Les Romagnes aussi imitent l'exemple de la Toscane et des Duchés. Les Romagnes aussi votent et couvrent par des milliers de signatures des adresses qui demandent sans réticences et sans ambages l'annexion au Piémont. » L'article se termine par ces mots : « Agitez-vous et armez-vous. Agitez-vous afin que l'on voie ce que vous voulez, quel but vous avez en vue ; armez-vous afin que l'on voie que, dans tous les cas, votre bras saura exécuter ce que votre cœur et votre intelligence auront déterminé. » Et ce premier Turin est immédiatement suivi d'un autre article où la tentative de séparation de la Savoie est qualifiée « d'inique et d'insensée » où le désir est exprimé de voir « le gouvernement surveiller la chose et pourvoir à la gravité du cas avec promptitude et énergie, » où l'espérance est formulée de voir « le gouvernement faire son devoir pour maintenir le respect dû aux lois et à l'intégrité de l'Etat. »

Etablissons la question? Doit-on faire des vœux, doit-on crier *Speranze* lorsqu'un peuple demande sans « ambages » à changer de nationalité, ou doit-on réclamer le « respect des lois et l'intégrité de l'Etat agité? »

Lequel des deux, car il faut l'un ou l'autre? Si un peuple a raison de chercher à réaliser ses sympathies, pourquoi un autre aurait-il tort de faire la même chose? s'il a tort, au contraire, pourquoi le premier aurait-il raison? Serait-ce donc l'intérêt particulier du gouvernement

agité qui doit décider la question en pesant dans la balance?

Ce point de vue est trop peu libéral pour que nous croyons que l'*Indépendente* s'y soit volontairement placé? Et dans tous les cas, les autres Etats italiens auraient-ils moins que le Piémont le droit de se l'approprier ; ne faudrait-il pas au moins de part et d'autre une sorte de respect du droit commun dans ce bon marché des manifestations populaires?

L'*Indépendente* pourrait à un besoin tourner la question et dire qu'il y a du côté qu'il répudie la manifestation d'un parti, de l'autre celle d'un peuple. Mais il resterait encore à savoir à quelle influence secrète la masse aurait pu obéir, et à quel désir d'ordre les simples délégués se seraient rendus?

Entre la surface et le fond des choses il y a bien souvent l'inconnu.

En tout ceci, nous ne voulons approuver ni incriminer directement aucune tentative, mais nous tirons de ces faits une induction où nos intérêts, s'il le fallait, trouveraient bonne défense.

S'il faut force aux lois et à l'intégrité d'un Etat, pourquoi les lois et l'intégrité de la Principauté ont-elles tant et si longtemps souffert par la faute de ceux-mêmes qui avaient contracté l'obligation solennelle de protéger son indépendance? Si les manifestations populaires, au contraire, sont la seule chose respectable, pourquoi les avoir empêchées, étouffées à Menton ; pourquoi les avoir converties à l'aide des baïonnettes et des meneurs, en un trouble permanent?

Car ce serait folie que de vouloir invoquer comme une production du sentiment populaire la fameuse pétition de 1848 qui n'en a été que le mensonge, et qui produite d'office à la suite de l'élan étouffé, n'a rencontré pour signataires en grande partie que des gens stipendiés, des femmes ou des enfants et des étrangers.

Ne sait-on pas que les agitateurs se trouvent, s'enrôlent et s'achètent partout, qu'il n'est pas même besoin d'un *Rule Britannia* insurrectionnel pour les racoler, et qu'en face de leur attitude subite, le silence et l'inertie de la masse sont la première et la plus sérieuse des manifestations!

La fomentation de 1848 eût été anéantie en une heure avec tout son renfort d'arrière-calculs, si le Prince eût voulu à cette époque « pourvoir à la gravité du cas avec énergie, » si un sentiment d'humanité supérieur dans le cœur du Souverain à toute autre considération, ne lui eût fait préférer à « des mesures énergiques » le sacrifice, dans sa personne, du respect momentané de la légalité.

La révolution avait donc pénétré à Menton par le côté même qui avait charge de l'engager ; elle y est donc étrangère.

Certes il est regrettable, et le souvenir du passé ne nous engage point à le taire, il est regrettable que la noble cause de la guerre d'Italie ait soulevé dans le berceau de la Maison de Savoie des dissidences fâcheuses ; et ce mouvement vient mal à propos peut-être s'ajouter aux complications que la grande œuvre de la paix va résoudre ; cependant, si cette conséquence des troubles du centre de l'Italie avait à se produire, il est mieux qu'elle se soit manifestée sans plus attendre.

Au milieu de tant de préoccupations extérieures, c'est pour nous une double satisfaction d'en avoir fini avec des tentatives de discorde qui eussent brisé peut-être une union plus forte que celle de notre pays en y trouvant plus de points d'appui.

Désormais occupés de mener à bien dans l'avenir l'œuvre conciliatrice jusqu'ici entravée, nous sommes heureux de n'avoir plus qu'un regard indirect à jeter sur toutes ces questions.

CHRONIQUE LOCALE

Le *Te Deum* en l'honneur de la fête de S. M. l'Empereur des Français, auquel M. le Vice-Consul de France avait convoqué ses compatriotes, a été chanté lundi dans l'église paroissiale avec une grande solennité.

Tous les français résidant à Monaco, et toutes les autorités de la Principauté y assistaient. Une foule nombreuse occupait la nef et les bas côtés de l'église cathédrale.

M. le Maître de chapelle du Palais a tenu l'orgue pendant la cérémonie et a dirigé l'exécution du *Te Deum* et de la messe en musique qui l'a précédé.

Jamais les Etablissements de Bains de mer et les villes d'eau n'auront vu, autant que cette année, des dithyrambes s'entonner en leur honneur.

La feuille la plus sérieuse, a, comme la feuille légère, sa chronique régulière des eaux. Il y est constaté que partout il y a foule et que les plaisirs croissent en raison de cette furia du beau monde. Spectacles, concerts et bals s'y enregistrent à l'envi, tous plus attrayants et plus suivis les uns que les autres. Cette réaction du *statu quo* primitivement causé par la guerre fait présager une saison d'inauguration des plus heureuses pour Monaco.

Des renseignements nous sont en effet demandés de toutes parts; chacun est impatient de jouir, enfin au sein du confortable, du merveilleux climat de la Principauté, et les charmantes feuilles des localités dont la saison va bientôt expirer nous convient à un échange qui les tiennent au courant des plaisirs d'hiver de leurs visiteurs habituels.

Nous pensons être très-prochainement en mesure de donner satisfaction à tous les détails attendus. Ce que nous pouvons affirmer pour aujourd'hui, c'est que les grands travaux d'appropriation de restauration et d'embellissement des nouveaux salons s'effectuent à partir de cette semaine, qu'ils vont être poussés avec la plus grande activité et que la saison ouvrira, comme nous l'avons annoncé déjà, du 13 septembre au 1^{er} octobre.

Le *Toulonnais* annonce que les travaux du chemin de fer de Toulon à Nice vont être poussés avec la plus grande activité.

Une fait aussi étrange que monstrueux s'est passé récemment à Menton.

Le père et la mère d'un jeune homme et d'une jeune fille auraient usé envers ces derniers de mauvais traitements tels que la jeune fille en serait morte et que le jeune homme, devenu malingre et souffreteux aurait également succombé peu de temps après un mariage contracté pour échapper aux violences de ses parents. Le père aurait refusé d'assister au lit de mort du jeune homme, et la mère, ne cédant qu'aux dernières instances du moribond n'aurait trouvé autre chose à lui adresser que des injures! Le convoi funèbre du jeune homme a rencontré le père et la mère porteurs des fagots dont celle-ci a accompagné en croisant le cercueil, qu'elle allait faire un feu de joie.

La foule exaspérée par un tel acte de barbarie s'est portée à la demeure de ces parents démentés, a dévasté leur maison, pillé et incendié leur jardin, en présence des carabiniers et commissaires de police sardes qui ne sont point intervenus.

C'est à peine si nous pouvons nous décider à enregistrer de tels faits qui nous sont attestés par des personnes honorables; mais tout en nous étonnant que l'on n'ait point songé à les prévenir, nous sommes à nous demander comment on a pu laisser la foule faire ainsi justice elle-même.

Le lendemain la police sarde arrêtait comme principaux auteurs des jeunes gens simples spectateurs de ces désordres, mais que leur dévouement à une cause peu sympathique à l'Au-

torité Mentonnaise désignait, nous assure-t-on, à la justice de l'endroit.

De tels faits s'ils sont vrais comme nous avons lieu de le croire, paient plus haut que nous ne pourrions le faire nous mêmes. Ils ne peuvent se produire que là où la position anormale d'une autorité lui enlève toute force. Heureusement Menton va rentrer sous une administration dont la présence rendra impossible le retour de semblables notes.

Nous empruntons à la revue scientifique de l'*Avenir de Nice* l'article suivant dont nos localités peuvent faire leur profit.

Dans bien des localités, où l'eau de source ou de rivière fait complètement défaut, l'on n'a d'autre ressource que de recueillir dans de vastes citernes, l'eau pluviale; mais celle-ci, qui passe sur les toits des habitations, entraîne avec elle des matières végétales et des débris animaux qui donnent lieu à des fermentations fort insalubres. On a donc tout intérêt à filtrer les eaux avant qu'elles n'arrivent dans la citerne.

M. le docteur Lecoupeur, médecin à Ronen, vient d'inventer et de présenter au cercle de la *Presse Scientifique*, à Paris, un filtre d'une construction simple, peu coûteuse, d'un entretien facile, et destiné à améliorer la qualité de l'eau recueillie dans les citernes et qui sert aux hommes.

Voici la description de cet appareil qui est d'un facile nettoyage et qui peut débiter dans un temps donné, des volumes d'eau relativement considérables.

L'eau au lieu de filtrer de haut en bas, filtre de bas en haut, en vertu de la pression de la colonne de liquide arrivant de la toiture.

Le filtre consiste en un vase cylindrique en fonte, en tôle étamée ou en terre cuite, dont l'intérieur forme trois compartiments au moyen de deux cloisons mobiles percées de trous. Les matières filtrantes (éponges, charbon, sable, grès, etc.) sont disposées à la manière ordinaire sur ces cloisons et le compartiment inférieur n'en contient pas; il est par conséquent vide.

L'eau provenant des terrasses ou des toits, descend par un conduit collecteur pour se rendre dans ce compartiment inférieur, là, par suite de la pression elle est forcée de traverser, en remontant, les deux cloisons garnies de matières filtrantes et elle arrive ainsi jusqu'à la partie supérieure de l'appareil d'où elle est déversée dans la citerne, qu'il faut avoir soin de tenir constamment couverte afin que le vent n'y fasse entrer aucun débris de nature à troubler la pureté de l'eau.

Quand on veut opérer le nettoyage du filtre, il suffit d'ouvrir un orifice pratique à la base du compartiment inférieur qui sert de dégorgeoir et de boucher l'orifice supérieur qui conduit l'eau à la citerne. On profite pour cela d'une forte averse; les impuretés qui entourent les matières filtrantes sont entraînées par l'eau. On rebouche le dégorgeoir quand l'eau a repris sa limpidité, et l'on débouche en même temps l'orifice supérieur.

Cet appareil me semble fort judicieusement conçu et très-facile à faire fonctionner. Le plus difficile sera sans doute de le faire adopter, car la routine a encore tant d'empire sur les populations; que les meilleures choses du monde dorment souvent dans l'oubli, alors qu'elles pourraient rendre de grands services.

BULLETIN D'ITALIE

La médaille commémorative de la campagne d'Italie sera en argent et du module de 27 millimètres.

Elle portera d'un côté l'effigie de l'Empereur avec ces mots en légende: *Napoléon III empereur*, et de l'autre côté en inscription les noms: *Montebello, Palestro, Turbigo, Majenta, Marignano, Solferino*, et en légende les mots: *Campagne d'Italie 1859*. Ce médaillon sera encadré par une couronne de laurier formant relief des deux côtés. Les militaires et marins qui auront obtenu la médaille la porteront attachée par un ruban rayé rouge et blanc, sur le côté gauche de la poitrine.

La médaille est accordée par l'Empereur, sur la proposition des ministres de la guerre et de la marine, à tous les militaires et marins qui auront fait la campagne d'Italie.

En citant ces détails, *l'Yvetot*, s'écrie: « Rien de mieux à faire que de proposer que la signature de ce décret soit apposée sur la patrie le sacrifice de sa vie, et de lui consacrer le poste d'honneur de capitaine général d'un bataillon de braves gens qui combattent dans les régions d'Afrique, par exemple, et ayant subi de nombreux engagements meurtriers et qui ont mérité un signe extérieur, si ce n'est un peu la garnison constatant le préséant de service. N'y a-t-il pas là une améliorable et facile à concevoir par la création d'un médaille spéciale d'Afrique, qui prendrait, comme son nom l'indique, sa place à la droite des décorations, car l'Afrique est l'Alcazar de notre armée. Je cherche vainement une restriction raisonnable à cette idée si naturelle et si patriotique. »

Cette objection, la voici:

Au delà de l'Alcazar y a les colonies françaises, les postes avancés des stations coloniales, les guerres d'Afrique, les guerres du climat, la guerre de la maison chaque heure produit des dévouements, des sacrifices, des luttes héroïques, on l'intelligence, et l'énergie s'écoulent en prodiges qu'on ne peut évaluer, et qui justifient du petit nombre de nos soldats, la médiocrité de la solde par rapport à celle de la marine française, cela s'appelle l'honneur national, qu'il est simple: être à son poste. On ne peut trop souvent d'y mourir pour son pays et demander la récompense. Cette médaille, le sentiment, cette habitude de valoir s'écouler d'elle-même. Un français préfère la solde à celle d'Afrique. Veut-il faudrait appeler sur tous ceux à qui elles sont habituelles, la dignité de leur conscience. Armée de mer, de terre, d'Afrique, il suffit au soldat français que l'Empereur lui dise: Je suis content de vous.

La médaille d'Italie, plus que celle de Crimée, ne peut être une distinction; elle est une commémoration. C'est la solennité de l'acte qu'elle est destinée à rappeler, et non la valeur, toujours prête à se montrer, de celui qui la porte.

On lit dans le *Moniteur*:

« La ville de Brescia possède une statue grecque représentant la Victoire, qui est considérée comme un des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le ministre d'Etat, désirant enrichir notre musée d'une reproduction de cette statue, avait prié le Maréchal Vaillant de demander aux Autorités de la ville d'en laisser prendre une empreinte. Jusqu'à présent la municipalité de Brescia s'était toujours refusée à toute opé-

ration de ce genre, dans l'intérêt de la conservation de la statue de la Victoire. M. le Syndic comte Valotti a répondu avec le plus grand empressement au désir du Ministre et a exprimé l'intention de faire exécuter cette reproduction aux frais de la ville de Brescia, pour l'offrir à l'Empereur en témoignage de la profonde reconnaissance de tous les habitants. »

On lit dans le *Phare de Cherbourg* :

Le fameux *Léviathan*, aujourd'hui *Great-Estern*, ce navire monstre de 33,000 tonneaux, termine son armement dans la Tamise et arrivera sur la rade de Cherbourg le samedi 17 septembre avec 6,000 passagers.

Ce géant des mers, grand comme cinq vaisseaux de ligne restera quinze jours sur la rade où le public sera admis à le visiter au prix de 1 fr. par personne. Des trains de plaisir vont s'organiser.

Parmi les nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur faites à l'occasion du 15 Août, nous remarquons dans la liste des Officiers, M. A. Renée, rédacteur du *Constitutionnel*, et dans celle de Chevaliers ; MM. Schiller de *La Patrie* ; E. Texier, du *Siècle* et plusieurs journalistes de province.

Dépêches particulières

Paris 17 Aout.

Une amnistie générale est accordée, à l'occasion du 13 août, à tous les délits politiques. Cette amnistie est étendue à la presse pour toutes les condamnations et les avertissements. Un décret impérial va faire connaître ces dispositions.

Entrée dans Paris de l'armée d'Italie.

La France a donné au monde, il y a quatre mois comme elle l'a fait il y a cinq ans, un spectacle imposant et majestueux. Ce grand peuple, dont les instincts éminemment guerriers ont été comprimés pendant quarante années par l'essor donné à son intelligence et à son génie dans les pacifiques travaux des sciences et de l'industrie, a répondu vaillamment à l'appel des nationalités opprimées ou menacées qui réclamaient son puissant concours. Au signal donné par le chef illustre du second Empire, par l'élu de son choix, il a repris avec ardeur ses armes, trop longtemps inactives, et a rejoint gaiement ses glorieux drapeaux, donnant ainsi la mesure de tout ce qu'on pourrait attendre de lui si une attaque directe était faite à son honneur national ou à son indépendance.

On a vu alors les contingents de la réserve, appelés à renforcer l'armée, conduits aux voies ferrées, qui devaient rapidement les porter à leurs destinations, par un cortège de parents et d'amis animés comme eux du feu sacré de la gloire ; les populations que traversaient ces joyeux convois répondaient à leurs chants balladés par les plus vives acclamations.

Paris, centre commun des villes que devaient parcourir ces braves enfants de la France, a été, plus que toute ville, témoin de ce noble élan qui enflammait tous leurs cœurs et auquel toutes les classes de ses habitants avaient pris une part chaleureuse. Paris, si heureusement placé pour élever le départ de ces intrépides soldats, fait donc doublement indiqué pour fêter leur retour, après une courte et mémorable campagne

que tout sur les étapes ont été marquées par des triomphes.

L'édilité parisienne, chargée du soin des préparatifs matériels de cette solennité militaire et patriotique, s'en est acquittée avec toute la splendeur qu'elle déploie en pareille occasion. Elle a été secondée, d'ailleurs, par le zèle et l'initiative d'une population enthousiaste, empressée de fêter le retour de ces troupes admirables, qui n'ont laissé sur leurs traces que des preuves de leur incomparable vaillance et de leur parfaite discipline. Partout, sur le passage de l'armée d'Italie, s'élevaient des mâts vénitiens chargés de trophées et de banderoles aux couleurs nationales, lesquelles brillaient aussi à presque toutes les fenêtres des maisons garnies des femmes élégantes. De nombreux arcs de triomphe se rencontraient sur le parcours des boulevards ; partout des fleurs, des bouquets, étaient lancés à leurs martiales phalanges, déjà couronnées par la victoire, et ces hommages, ces acclamations parties du cœur, empreintes d'une si vive sincérité, s'adressaient surtout à l'homme prodigieux qui vient d'ajouter avec tant d'éclat le renom de grand capitaine à toutes les supériorités de son grand caractère.

L'Empereur précédé d'un peloton des cents gardes et des officiers de sa maison et suivi d'un brillant et nombreux état-major, marchait en tête de ces troupes, qu'il a si courageusement et si habilement commandées sur le champ de bataille. Il a recueilli sur toute la route suivie par son armée, ces ovations, ces hommages qui lui étaient dus à tant de titres, et que le peuple de Paris ne marchandait pas plus aux braves guerriers respectés par la mitraille qu'à ceux qu'elle a cruellement mutilés.

Nous renonçons à décrire toutes les décorations ingénieuses et brillantes entre lesquelles l'armée d'Italie a marché depuis la place de la Bastille jusqu'à la place Vendôme, où devait se faire le défilé. Là étaient, sans nul doute, les constructions les plus grandioses et les plus magnifiques.

De hautes colonnes, au nombre de huit, deux à droite, deux à gauche de côté de la rue de la Paix, et deux du côté de la rue Castiglione, en marche royale antique et surmontées de statues dorées signifiant des victoires offrant des couronnes aux vainqueurs, ornaient l'entrée et la sortie de la place.

Celle-ci était entourée de vastes amphithéâtres, joignant presque les superbes hôtels qui l'entourent, et dont les gradins supérieurs, atteignant presque la hauteur des premiers étages, semblaient y conduire. Les croisées de ces hôtels étaient ornées de courtines en velours rouge frangées d'or et parsemées d'abeilles avec un N au centre. Du côté de la chancellerie, ces amphithéâtres étaient interrompus par la tribune préparée, en dehors des salons de l'hôtel, pour l'Impératrice et pour sa cour, en laissant, au bas et en avant d'elle, l'espace nécessaire pour placer l'état-major de l'Empereur.

Dès neuf heures du matin, les gradins de ce vaste cirque, aux proportions colossales et rappelant les cirques de l'antiquité, étaient garnis d'une foule où brillaient de parures élégantes de toutes nuances, comme un parterre richement émaillé. Du côté ouest de la place, étaient les tribunes réservées aux grands corps de l'état. Douze mille invitations avaient été adressées.

L'Impératrice, accompagnée du jeune Prince Impérial portant l'uniforme des enfants de la troupe du 1^{er} régiment de grenadiers de la garde, auquel il appartient, est arrivé à dix heures

et a été salué des plus vives acclamations. Une heure après, de chaleureuses clameurs, entremêlées aux sons des fanfares, ont annoncé l'arrivée de l'armée ; puis est apparu l'Empereur, monté sur un cheval bai, précédé d'un peloton de cent gardes et suivi d'un nombreux état-major. A ce moment ont éclaté des vivats, adressés à l'Empereur par toute l'assistance qui s'était spontanément levée en agitant chapeaux et mouchoirs et qui ont été poussés ensuite successivement, pendant plus de quatre heures, et avec une animation qui ne s'est pas ralentie un seul instant, par les 60,000 hommes qui ont défilé devant Sa Majesté.

Ce défilé a eu lieu dans l'ordre indiqué au programme de la fête.

En tête de l'armée marchaient les blessés valides, qui précédaient un peloton du régiment des guides et trois aumôniers. Les blessés de la garde impériale formaient les premiers pelotons ; venaient ensuite ceux de la ligne. Ces braves, écopés pour la plupart, arrivaient chargés de fleurs et de couronnes recueillies dans le trajet. Malgré leur état de faiblesse, bien naturelle après une marche longue et fatigante, quoique triomphale, car ils ont été chaleureusement salués partout, ils ont retrouvé toute leur vigueur en passant devant leur général en chef qu'ils ont salué des vivats les plus ardents. En tête de l'un de ces pelotons, on remarquait un jeune sous-lieutenant, dont les deux bras étaient soutenus par une écharpe commune, et qui a excité le plus vif et le plus unanime intérêt.

Le défilé de la garde impériale a ensuite commencé. Un bataillon de chacun des régiments dont elle se compose a fait halte, au moment où le drapeau passait devant l'Empereur. Le colonel a commandé par le flanc droit, a fait présenter les armes et battre au drapeau, qui a été remis ensuite à l'un des cent-gardes du peloton chargé de les porter tous, après la cérémonie, au palais des Tuileries, où ils doivent être déposés. Ces nobles enseignes, qui portaient toutes, elles aussi, les glorieuses blessures reçues dans le combat, ont été saluées d'unanimes applaudissements. Les cent-gardes ont également reçu le dépôt des drapeaux autrichiens, au nombre de quatre, enlevés à l'ennemi ; un seul était entier et presque neuf. Ces trophées de la victoire ont été apportés à l'Empereur par ceux qui les avaient pris.

Venaient ensuite les 40 bouches à feu (34 canons et 6 obusiers) enlevées à l'ennemi et attelées des 6 chevaux chacun. Ce matériel lourd et mal agencé, n'est pas de nature à donner une haute idée de l'artillerie autrichienne.

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e corps de l'armée d'Italie ont défilé ensuite dans leur ordre de bataille. Quoique en tenue de campagne, les troupes avaient fort bon air et ont été chaleureusement acclamées. Presque tous les drapeaux de ces braves régiments n'offrent plus que d'illustres lambeaux dont la vue excitait l'enthousiasme de la foule.

Le régiment des tirailleurs algériens, peu connu des habitants de Paris a été reçu avec un vif intérêt : la curiosité se joignait le souvenir de son intrépide conduite. Ces braves soldats ont bien mérité le titre de soldats de la France.

Après le 4^e corps a commencé le défilé de la cavalerie de la garde. Les six magnifiques régiments dont elle se compose sont trop bien connus de tous pour que nous ayons rien à en dire. Les étendards de ces régiments ont été remis à ceux de l'infanterie et remis aux cents-gardes

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 18 Aout 1859.

TOULON, b. *Caroline*, c. Barale L., m. d.
 NICE, b. *St-Roch*, c. Delpiano J., m. d.
 MENTON, b. *Conception*, c. Sassy N., m. d.
 ID., b. *St-Charles*, c. Bosio B., charbon.
 ST-RAPHAEL, b. *Assomption*, c. Bertolotto, v.
 MARSEILLE, b. *St-Christophe*, c. Palmaro, m.
 ID., b. *Vierge des Graces*, c. Palmaro II., m. d.
 MENTON, b. *Volonté de Dieu*, c. Palmaro enl.

Départs du 1^{er} au 18 Aout

NICE, b. *St-Roch*, c. Delpiano J., en lest.
 ST-RAPHAEL, b. *St-Jean*, c. Médecin A., cit.
 NICE, b. *Conception*, c. Sassy N., m. d.
 ID., b. *St-Charles*, c. Bosio B., charbon.
 LIVOURNE, b. *Assomption*, c. Bertolotto, m. d.
 MENTON, b. *St-Christophe*, c. Palmaro G., m.
 ID., *Vierge des Graces*, c. Palmaro II., m. d.
 MARSEILLE, b. *Volonté de Dieu*, c. Palmaro A., en lest.

AVIS

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

AVIS.

Les personnes qui possèdent des villas, maisons ou appartements à louer sont invitées à faire parvenir au bureau du Journal leurs renseignements et conditions de location.

Imp. L. Peleraux à Monaco (Principauté)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
du 7 au 13 Aout 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.
	8 h.	2 h.	6 h.	
Aout 14	25 1	28 »	25 4	Beau
15	26 8	27 »	26 4	Pluie
16	25 4	27 4	26 2	id.
17	24 3	26 9	25 »	Beau
18	24 8	27 3	25 9	Pluie
19	25 6	27 9	26 7	Beau
20	24 7	29 4	27 1	id.

MUSIQUE DE PIANO

Paris. — M^{me} Cendrier, éditeur du Conservatoire impérial, rue du faubourg Poissonnière, 11.

SALTARELLA

Pour Piano, par EUSÈBE LUCAS.

PARIS. — Benoit aîné, éditeur, rue Meslay, 31.
 MARSEILLE. — Messonnier père et fils, rue St-Féréol, 73, maison à Paris et à Toulouse, rue St-Rome, 28.

LES LUCIOLES

Polka-Mazurka, par EUSÈBE LUCAS.

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

AVIS Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux GUÊPES, revue philosophique et littéraire par Alphonse KARR, sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 N^{os}) 3 Fr. Six mois . . . 15 fr.
 Trois mois . . . 8 » Un an . . . 28 F
 UN NUMÉRO 1 FRANC.

MEISSONNIER PÈRE ET FILS

Rue Saint-Féréol, 73, Marseille.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de Toiles à peindre,

APPRÊTS POUR FLEURS

Maison à Paris et à Toulouse.

APPARTEMENTS MEUBLÉS

A louer au jour et au mois
 Chez M. Claude Olivier rue de Lorraine.

BAZAR chez Madame Admant
 rue du Milieu.

LEFRANC Marchand-Tailleur
 Rue Basse

APPARTEMENTS MEUBLÉS

AVEC CUISINE

et

CHAMBRES GARNIES

A LOUER

Chez Madame Admant, rue du Milieu,
 MONACO

VOITURES A VOLONTÉ

POUR

NICE, MENTON ET LA BORDIGHERA

JOSEPH SAN-GIORGIO

Rue de Lorraine, à Monaco.

CHEVAUX ET ANESSES DE LOUAGE.

HOTEL DES VOYAGEURS

tenu par

CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine,
 MONACO.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAËTAN BARRAL

COIFFEUR

Parfumerie de la maison Gellé frères, de Paris.

ALBUM

du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco

par M^{me} LEOPOLDINA BORZINO.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St-Michel

MENTON

LIBRAIRIE PAPETERIE

ANTOINE VATRICAN

BLOT Mécanicien-lampiste
 Rue de l'église
 Répare les lampes Carcel, modérateur
 et autres et entreprend tout ce qui concerne son état.

COMMISSION

FABRIQUE

ROUENNERIE

F. AUREGLIA

Rue du Milieu, à Monaco.

HOTEL DES ETRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

LE MÉNESTREL

JOURNAL

DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

BUREAUX: Rue Vivienne, 2 bis.

Heugel et Comp. éditeurs

52 numéros par an, 52 numéros de

Chant, Albums, etc.

Un an: étranger 36 f. Texte seul 8 f.

COSTA Artiste-Peintre
 Donne des leçons
 de Dessin et de Peinture — Rue Ste-Clotilde, 3, à Nice.